



Chères Clermontoises, chers Clermontois,

## 1. SOLIDARITE COVID CLERMONT-LE-FORT

Nous tenons tout d'abord à remercier les Clermontois qui ont offert leur soutien. Nous ne manquerons pas de faire appel à eux si besoin est.

Nous rappelons que la Municipalité propose son aide (courses, pharmacie ou autre...).

En dehors des heures d'ouverture de la Mairie et uniquement pendant la période de confinement, vous pouvez utiliser le numéro de téléphone que nous avons mis en service, il y a quelques mois à destination des personnes âgées, soit le ☎ **06-02-30-65-84**.

## 2. CONTROLE ELECTRIQUE DES BATIMENTS COMMUNAUX

Suite aux contrôles de l'APAVE (autorité mandatée pour ces contrôles électriques) du 21 Juillet dernier et vu la dangerosité d'un des défauts constatés à l'Eglise (défaut de prise de terre sur l'ensemble des installations du chœur), et malgré les difficultés de trésorerie, nous avons décidé de ne pas attendre le budget 2021 pour mettre l'Eglise en conformité électrique. Ceci a été fait le 6 Novembre par un professionnel.

L'année prochaine, nous mettrons en conformité les autres bâtiments municipaux présentant des défauts électriques mineurs, c'est-à-dire l'école et la salle des fêtes. La Mairie, plus récente, ne présente aucune non-conformité électrique.

## 3. GROUPEMENT D'ACHAT D'ELECTRICITE

Le Conseil Municipal a donné son accord à la proposition du SICOVAL qui est d'intégrer un groupement d'achat d'électricité qui nous fera économiser en moyenne **800€** annuels et ce à partir de 2022.

En plus des économies escomptées, un maximum d'énergie verte sera injecté dans la consommation des bâtiments communaux et de l'éclairage public.

## 4. LE 11 NOVEMBRE A CLERMONT

Les Conseillers Municipaux ont rendu hommage, au nom des Clermontois, aux Morts pour la France en déposant une gerbe au Monument aux Morts de la guerre 14-18.

Les soldats tombés au combat depuis la dernière célébration ont été également mis à l'honneur.

Cette cérémonie s'est déroulée à 11 heures et malheureusement, à cause de la crise sanitaire, sans public et sans représentation militaire.

La Marseillaise est venue clôturer cette cérémonie intime mais intense.

Nous espérons que l'année prochaine, un nombreux public pourra assister à cette commémoration.

## 5. UN MORCEAU D'HISTOIRE DE CLERMONT A TROUVE UNE PLACE D'HONNEUR

En rangeant le local archives de la Mairie, nous avons découvert un morceau d'histoire de Clermont-Le-Fort... Le panneau indicateur du bac qui permettait de traverser l'Ariège avant la construction du pont actuel. Ce bac reliait les rives des FRAYSSSES et de la RIVEROTTE.

Nous l'avons dépoussiéré, nettoyé et mis en valeur, comme il le mérite, sur un des murs de la Mairie en l'associant à une photo d'époque.

## 6. LE RETOUR DES CLOCHES

Non, ce n'est pas Pâques, mais les cloches sont revenues. Nous avons fait réparer le boîtier électronique de commandes des cloches. L'angélus et les autres sonneries rythment à nouveau les journées des habitants du Fort.



DEPOT DE GERBE PAR BETHY ET PIERRE



LE PANNEAU DU BAC

## 7. AYANTS-DROIT DES FRAYSES ET DE LA RIVEROTTE

Dans le projet de maîtrise des flux d'automobilistes indéclicats qui viennent en période estivale stationner leurs véhicules un peu n'importe où dans les quartiers des FRAYSES et de la RIVEROTTE, il est prévu, entre autres, de pouvoir identifier tous les véhicules des ayants-droit de ces deux quartiers afin de ne pas les verbaliser à tort.

Merci donc à leurs habitants, qui ne l'ont pas encore fait, de nous faire parvenir avant le 30 Novembre les numéros d'immatriculation des véhicules à identifier comme ayants-droit.

Nous rappelons que le projet, dans sa globalité, a été présenté aux habitants des quartiers concernés lors de réunions de quartier au mois d'Août dernier.

## 8. MISE AUX NORMES PMR (PERSONNES A MOBILITE REDUITE)

Depuis 2015, la Mairie est tenue de mettre aux normes PMR les locaux du restaurant le "Grain de Sel" qui appartiennent à la Municipalité. Les travaux ont été mis aux budgets successifs, mais jamais réalisés.

Cette mise aux normes consiste à refaire la rampe d'accès au restaurant et à aménager les toilettes pour permettre un accès facile aux personnes en fauteuil.

Nous avons concédé à la société "La Maison de Pierre" de la Riverotte l'aménagement des toilettes. Les travaux ont été réalisés. L'année prochaine nous ferons réaliser l'accès au restaurant.

## 9. L'ECOLE MATERNELLE

L'école maternelle, située sur la commune de Goyrans, est gérée par le SIEMCA (Syndicat Intercommunal de l'École Maternelle des Coteaux d'Ariège).

Ce syndicat administre toute la structure de l'école et regroupe les communes d'Aureville, Clermont-le-Fort et Goyrans.

Le nouveau bureau a été constitué en juillet et la présidence est revenue à Aureville. Les élus de chacune des communes se sont mis au travail afin de gérer au mieux pour la rentrée 2020/2021 l'ouverture d'une troisième classe. Onze enfants clermontois sont scolarisés en moyenne et petite section de maternelle.

De nombreux travaux ont été effectués durant ses derniers mois. Remise en état de l'aire de jeux, sécurisation du portillon de l'entrée, pose d'une barrière en bois côté cantine afin d'interdire l'accès aux enfants.

Merci à David, parent d'élève et élu de Clermont-le-Fort, qui a donné de son temps et de ses compétences de menuisier pour réaliser et installer les 3 potagers. Les cadres ont été entièrement réalisés avec des planches de récupération.



LES 3 NOUVEAUX POTAGERS



LES ECOLIERS EN PLEINE ACTIVITE

## 10. TAPS : TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRE

La Mairie a confié à Lauriane (Nouvelle adjointe territoriale d'animation de l'école) la mise en place des activités TAPs au retour des vacances de la Toussaint. Elle anime des ateliers à caractère culturel, artistique ou sportif suivant les périodes scolaires et les saisons. Ces activités sont proposées, sur inscription, les mardis et jeudis de 17h à 18h aux enfants de la garderie scolaire.

## 11. DEPOTS SAUVAGES

Notre commune est hélas souvent prise pour un dépotoir à ciel ouvert. Des personnes peu scrupuleuses profitent des coins tranquilles pour déposer des tonnes d'ordures. Pour éviter que la commune n'ait à payer les frais de dépôt en déchetterie, nous évacuons le plus souvent nous-même ces déchets avec nos véhicules personnels (celui de David la plupart du temps). Il arrive parfois que nous trouvions dans les gravats des indices nous permettant de remonter jusqu'à leurs indéclicats propriétaires et de déposer plainte.

Jean-Jacques est déjà intervenu deux fois chez des particuliers pour les obliger à venir reprendre leurs dépôts.

Si dans vos promenades, vous rencontrez une de ces personnes indéclicates, n'intervenez pas, mais n'hésitez pas à nous le signaler et si vous le pouvez, faites une photo du véhicule.



DEPOT RECENT A LA POUZAQUE

## **12. CA BOUGE AU SECRETARIAT**

Au secrétariat de la Mairie, Geneviève vient remplacer Fabienne qui sera absente pendant 2 mois. Elle a commencé son remplacement le 10 Novembre et vous accueillera aux heures habituelles d'ouverture de la Mairie.

Veillez noter toutefois que le Vendredi, la Mairie sera dorénavant ouverte de 9h à 12h et non plus de 8h30 à 11h30.

## **13. DISPOSITIF SAISONNIER "VAGUE DE FROID"**

En ce début de période hivernale, la mairie met à jour le registre du recensement des personnes âgées et handicapées résidant à leur domicile.

Cette inscription est volontaire et il faut en faire la demande.

Ces registres communaux permettront, en cas de besoin, de guider l'action des services opérationnels, sanitaires et sociaux en faveur des populations vulnérables.

Vous pouvez vous inscrire par téléphone ou mail auprès de la secrétaire de mairie.

## **14. COVID ET IMPACT SUR LA VIE COMMUNALE**

Cette période compliquée pour tout le monde ne nous permet pas, hélas, d'organiser la vie communale comme nous le souhaiterions :

- Les commissions municipales participatives sont impactées et ne peuvent être organisées en l'état,
- Le repas des aînés ne pourra avoir lieu cette année,
- Le "Pot de remerciement" que nous comptions offrir aux Clermontois suite à notre élection devra attendre encore un peu.

Soyons patients... Ce n'est que partie remise. L'essentiel c'est que vous soyez tous en bonne santé.

## **15. SECHERESSE 2020 – DEMANDE DE DECLARATION EN CATASTROPHE NATURELLE**

La mairie a été saisie par un habitant d'une demande de reconnaissance de l'Etat de catastrophe naturelle suite aux dommages subis lors de l'épisode de sécheresse intervenu à l'été 2020.

Pour pouvoir faire cette demande, il faut que plusieurs administrés aient constaté des sinistres et fait remonter leur demande en mairie. Si vous êtes dans ce cas, envoyez un mail à la mairie en précisant vos coordonnées et les détails du sinistre constaté depuis cet été. Il ne faut pas que des travaux aient déjà été effectués.

Une fois obtenue cette reconnaissance par la publication d'un arrêté interministériel, une information urgente sera fournie à la population, et en particulier aux administrés ayant déclaré des dommages.

Pour se faire indemniser à la suite d'une catastrophe naturelle, « l'assuré doit déclarer à l'assureur ou à son représentant local tout sinistre susceptible de faire jouer la garantie dès qu'il en connaissance et au plus tard dans les dix jours suivant la publication de l'arrêté interministériel constatant l'état de catastrophe naturelle. » (Annexe I art. A125-1 e du Code des assurances).

Les administrés ayant des dommages pourront les déclarer dans ce délai, même s'ils n'en ont pas informé la mairie précédemment.

## **16. CLICK'N CO – LA BOUTIQUE DU SUD-EST TOULOUSAIN**

En cette période de confinement où une majorité de commerces sont fermés, le SICOVAL lance sur internet l'annuaire des commerçants et des artisans du territoire du SICOVAL qui leur permet, en fonctionnant sur le principe du retrait en boutique ou en livraison, de maintenir une activité.

Pour accéder au site CLICK'N CO : <https://clicknco.fr/>

## **17. LES CONSEILLERS MUNICIPAUX AU TRAVAIL**

Depuis le dernier LIEN :

- Jean-Jacques et Gérard V ont remplacé deux mètres de tuyau d'évacuation du pluvial enterré dans la cour de l'école qui, on ne sait pour quelle raison, étaient complètement écrasés et empêchaient l'eau de s'évacuer, entraînant de ce fait des inondations dans une des deux classes. Ils en ont profité pour installer un regard qui permettra un nettoyage plus facile de l'ensemble de la canalisation,
- David a passé du temps dans un des appartements dont la Mairie est propriétaire pour réparer ou arranger certains problèmes d'électricité, de plan de travail, de robinetterie, ....
- En l'absence d'une des personnes de la garderie, Bernard et Pierre surveillent, à tour de rôle, les enfants à l'école tous les vendredis de 8h à 9h et ce jusqu'aux vacances de Noël.

## 18. REUNION FIBRE A CLERMONT

La réunion fibre annoncée dans le LIEN N°10 a eu lieu le 16 Novembre dernier.

A notre demande, les principaux acteurs du déploiement de la fibre dans le département se sont retrouvés pour partie en présentiel à la salle des fêtes (M. Morgan HERVÉ Directeur de Haute-Garonne Numérique, M. François BRIANCON Directeur communication au Département et M. Pierre BORDA Directeur de Fibre 31) et pour l'autre partie en distanciel (Mme Laurence LANG Directrice des relations avec les collectivités locales de Midi-Pyrénées chez Orange) pour faire le point sur le déploiement de la fibre sur notre commune.

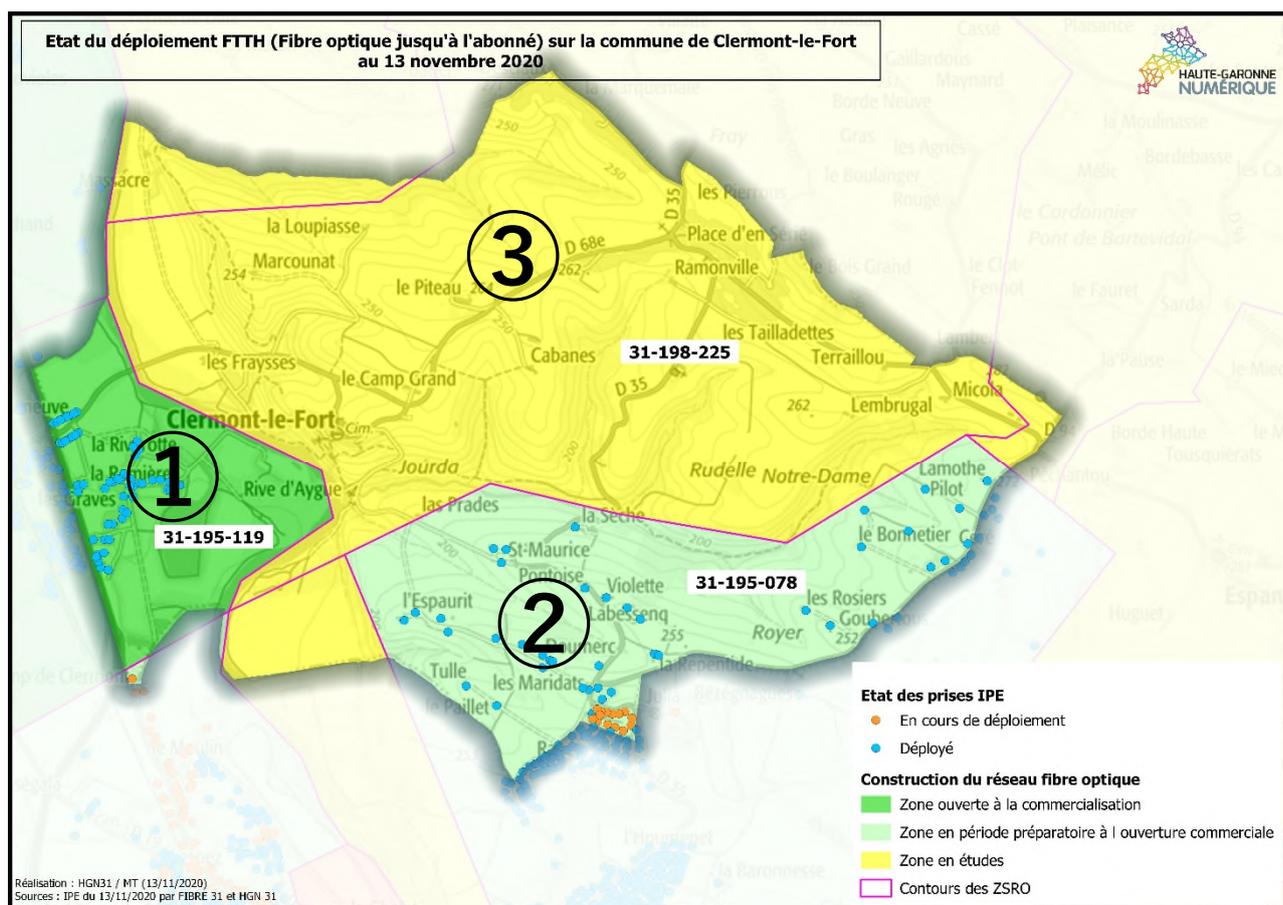
La commune de Clermont-Le-Fort est à ce jour divisée en trois grandes zones (voir carte ci-après) :

- La zone ① ou la fibre est déployée et est ouverte à la commercialisation,
- La zone ② ou la fibre est déployée mais pas encore ouverte à la commercialisation,
- La zone ③ (la plus grande) à l'étude en vue du déploiement.

Nos interlocuteurs ont été très à l'écoute des problèmes que nous leur avons fait remonter :

- Elagage,
- Maisons isolées,
- Surcharge des poteaux quand la fibre est installée en aérien,
- Prise en compte des connexions futures (en cas de nouvelles habitations),
- Meilleure information de la municipalité en amont du déploiement de la fibre (notamment pour la 3eme zone en étude d'installation).

En conclusion de cette réunion très productive, une promesse .... **TOUTES** les habitations Clermontoises seront connectables à la fibre au plus tard fin 2022.



## 19. LE LIEN ELECTRONIQUE

Nous n'allons pas sauver la planète si nous ne distribuons plus le LIEN sous forme papier, mais nous pouvons y contribuer. Aidez-nous à distribuer moins de papier. Aidez-nous à faciliter la tournée de distribution.

**Inscrivez-vous à la distribution du LIEN sous format électronique**

## VOTRE EQUIPE MUNICIPALE